



AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°20/005
Grand Port Maritime du Havre

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre par décision DIR 19/218 en date du 28 octobre 2019 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n°20-012 à la Société TOTAL RAFFINAGE FRANCE, 2 place Jean Millier – 92400 COURBEVOIE, SIREN n° 529 221 749, portant sur une canalisation de transport d'hydrocarbures liquides ou liquéfiées en butane et propane reliant les installations de Total Pétrochimie à Norgal.

La délivrance de cette Autorisation d'Occupation Temporaire n'a pas été précédée d'une procédure de sélection ou mise en publicité par application de l'article L.2122-1-3,4° du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, au regard des caractéristiques particulières de la dépendance, notamment techniques et fonctionnelles, la canalisation constituant l'extension du site principal de ladite Société.

Description de la dépendance : Une canalisation d'une longueur totale de 446 ml.

Durée de l'Autorisation d'Occupation Temporaire : 29 ans à compter du 01/01/2020.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **06/12/2019**